L'AGENDA VERMELLOIS Novembre 2026

Chantiers participatifs

Dimanche 1er novembre

L'association La Perm'Mission ouvre les portes de l'ancienne graineterie «Grains & Graines» pour une nouvelle série de chantiers participatifs. Ce futur tiers-lieu ne se construit pas que de briques, mais surtout de rencontres, de moments et de savoirs partagés. Pas besoin d'être un expert. Vous venez le temps que vous voulez, seul, entre amis ou en famille. Le repas du midi est offert. **Rendez-vous entre 10h et 17h au 128 Route Nationale**. *Âge minimum requis pour participer aux travaux* : 14 ans si la personne est seule, 8 ans si elle est accompagnée d'un adulte. **Chaussures ou baskets de sécurité obligatoires** (prêt possible sur réservation). Vous pouvez aussi venir visiter, prendre le goûter ou un café. Contact : 0625577856 - lapermmission@gmail.com.

Repas campagnard

Dimanche 08 Novembre

L'association Les Amis de Francis vous invite le **dimanche 08 novembre à la salle des fêtes** pour son repas campagnard. ***Ouverture des portes à 12h***. Tarif : 15€ par personne. Menu : assiette de charcuteries, pommes de terre au four, saindoux, sorbet sirop, fromage/salade, tarte, café. Un apéritif offert. ***Réservations au 06 59 27 31 76 ou par mail à bureau62@live.fr.***

Commémoration Armistice

Mercredi 11 novembre

9h45 : Rassemblement au cimetière Rue Lamendin - Dépôt de gerbe au Carré Militaire suivi du défilé et du dépôt de gerbe Stèle du souvenir - Cimetière britannique - Monument aux morts.

Ramassage des déchets verts

Jusqu'au Vendredi 13 novembre

Ramassage tous les vendredis après-midi, à partir de 13h30.

Colis de Noël pour les personnes en situation de handicap

Jusqu'au Vendredi 13 novembre

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) renouvelle son intervention auprès des personnes majeures âgées de moins de 70 ans au 31 décembre 2026, ne pouvant plus exercer d'activité professionnelle, titulaires de l'allocation Adulte Handicapé ou de la carte d'invalidité à 80% et plus. ***L'inscription se fait au CCAS (rue Salvador-Allende, en face de La Poste) jusqu'au vendredi 13 novembre.*** Vous devrez vous munir du justificatif attestant de votre invalidité, de votre livret de famille ou carte d'identité et d'une facture d'électricité, d'eau ou de téléphone. **Pour votre bonne information**, les colis offerts aux personnes âgées de 70 ans et plus seront distribués comme à l'habitude en décembre. La date vous sera communiquée dans l'agenda du mois de décembre.

Bourse sportive et de loisirs

Jusqu'au Vendredi 20 novembre

Une bourse de 30 € est attribuée **pour les Vermellois(ses) de moins de 17 ans** (enfants nés à partir de 2010 jusqu'en 2022/2023 pour les plus jeunes) **fréquentant les associations sportives ou culturelles vermelloises ou d'une autre commune si l'activité demandée n'est pas proposée par une structure vermelloise.** ***Attention : cette bourse est uniquement réservée aux activités extra scolaires (pas pour l'UNSS).*** Elle est attribuée sans conditions de ressources. Il faut obligatoirement habiter à Vermelles pour pouvoir en bénéficier. Pour les jeunes adhérents d'associations vermelloises : la liste complète des licenciés est transmise en Mairie par les présidents des associations. Pour les membres d'associations extérieures : une attestation sera à télécharger sur le site de la ville ou à retirer au service animation (bureaux derrière la Mairie) afin d'être remplie par le responsable de l'association ou du club fréquenté par l'enfant. **Dépôt des documents** : votre dossier doit être composé d'un ***RIB au nom des parents, du livret de famille*** uniquement dans le cas où le nom de l'enfant est différent des parents (copie de la page des parents et de l'enfant) et de ***l'attestation remplie par le club pour les adhérents inscrits dans une association extérieure*** à Vermelles. **Merci de déposer vos documents dans la boîte aux lettres de la mairie ou auprès du service animation jeunesse de 8h à 12h le lundi, mardi, jeudi et vendredi (bureaux derrière la Mairie) jusqu'au 20 novembre 2026 dernier délai.**

Repas du Beaujolais Nouveau

Vendredi 20 novembre

L'Office Municipal des Sports, en collaboration avec la commission sport et santé, organise un repas convivial à l'occasion du Beaujolais Nouveau **le vendredi 20 novembre - Salle des fêtes de Vermelles - Place de la République à partir de 19h.** Tarifs : adulte 12€ par personne, enfant de moins de 12 ans : 8€. Ce tarif comprend : un apéritif, un repas (assiette de charcuteries, pommes de terre au four), une consommation et un quartier de tarte. ***Réservations lors des permanences à l'espace Mandela les 4,9 et 12 novembre de 17h30 à 19h.***

Nettoyage des voiries

Lundi 23 Novembre

Le passage de la balayeuse s'effectuera le Lundi 23 novembre pour les rues : RD943, rue F. Evrard, rue de la Vignette, rue C. Beugnet, rue de Bapaume, Place de la Marne, rue de la liberté, rue de l'Abbé Ducourant, rue M. Ravel, rue E. Losson, rue J. Hurtrel, rue V. Hugo, rue L. Gambetta, rue Glauchau, rue des Peupliers, rue des Tilleuls, rue de Bénanou, Résidence des Philosophes, rue J. Jaurès, rue Béthencourt, rue Standfort, rue Allende + parking espace Mandela, rue L. Jouhaux, Parking COSEC et collège, rue A. Lamendin à la rue L. Jouhaux. ***Merci de libérer les trottoirs de tout stationnement afin de faciliter le passage de la balayeuse.***

Soirée DJ

Samedi 28 novembre

L'Office Municipal des Fêtes et de la Culture de Vermelles organise une soirée DJ. Venez chanter et danser sur des chansons des années 90/2000, **le samedi 28 novembre de 20h à 1h, à la salle du COSEC** - rue L. Jouhaux. Entrée au tarif unique de 3€. Ouverture des portes à 19h. ***Buvette et restauration sur réservation lors des permanences les 6, 13, 18, 20 et 25 novembre de 17h30 à 18h30 à l'espace N. Mandela*** - rue J. Jaurès. Menu : Frites/saucisse, frites/merguez ou frites/fricadelle au tarif unique de 7€.

Movember

Dimanche 29 novembre

Marche organisée par la Commission Sport et Santé, en collaboration avec l'Office Municipal des Sports. Dress code en bleu. **Deux parcours sont proposés : 8 km (départ à 10h), 5 km (départ à 9h30)**. Rendez-vous à l'***espace G. Acthergal (situé derrière l'église)***. Les dons seront reversés à une association de lutte contre les maladies de la prostate.

Médaille de l'enfance et des familles

Jusqu'au Vendredi 04 décembre

Il s'agit d'une distinction honorifique décernée : aux pères et mères de famille, quelle que soit leur nationalité, élevant ou ayant élevé dignement au moins quatre enfants français ; aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement un ou des enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile.

Peuvent obtenir cette distinction le ou les parent(s), ou autres titulaires de l'autorité parentale dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, qui dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constant pour assumer leur rôle dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles. Aux personnes qui, au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seules pendant au moins 2 ans, leurs frères et sœurs ; aux personnes élevant ou ayant élevé seules pendant au moins deux ans un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins ; aux veufs et veuves de guerre ou d'acte de terrorisme élevant ou ayant élevé seuls un ou des enfants du fait du décès de leur conjoint ; aux personnes qui ont dédié leur vie professionnelle ou bénévole à l'accompagnement, à la protection et a la défense de l'enfance et des familles (dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants, de la protection de l'enfance) ; aux personnes qui ont rendu des services exceptionnels pour l'accompagnement et le soutien des familles ou pour l'accompagnement et la protection des enfants et de leurs droits.

Veuillez vous présenter au Centre Communal d'Action Sociale avant le 04 décembre 2026, avec le formulaire Cerfa 15319*02 sur ce lien : ***https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R2500*** ou sur demande auprès du service. ***Il convient d'y joindre, la copie du ou des livrets de famille ; la copie de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour ; extrait de casier judiciaire ; certificats de scolarité des enfants d'âge scolaire ; copie intégrale ou extrait avec filiation de l'acte de naissance de chacun des enfants.*** En cas de divorce ou de séparation, copie du jugement ainsi que toute autre décision judiciaire relative à l'exercice de l'autorité parentale (le cas échéant, le jugement de tutelle ou d'adoption) ; deux timbres au tarif en vigueur.

Téléthon

Samedi 05 décembre

Cette année, Vermelles célèbre son Téléthon **le samedi 05 décembre**. Le programme de celui-ci vous sera communiqué ultérieurement. Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la mairie : ***www.vermelles.fr*** ou sur la page Facebook : ***Mairie de Vermelles***.

Sortie Marché de Noël d'Amiens

Samedi 12 décembre

L'Office Municipal des Fêtes et de la Culture de Vermelles organise une **sortie en autocar au marché de Noël d'Amiens le samedi 12 décembre**. ***Départ à 9h, retour vers 21h30 - Place de la République (départ d'Amiens à 20h).*** Tarifs : 15€ par adulte et 10€ par enfant de moins de 13 ans. ***Réservations à l'espace Mandela de 17h30 à 18h30 les 20 et 25 novembre, ainsi que les 2,4,9 et 11 décembre***. Renseignements au 06 63 36 51 29. Places limitées.

Recensement obligatoire

Les personnes nées en **novembre 2010** se présentent en mairie **à partir de leur date d'anniversaire** avec le livret de famille et la carte d'identité, en vue d'être convoquées à la Journée Défense et Citoyenneté.

Permanences

Assistante sociale du département : Le *mardi 10 novembre*. Sur rendez-vous au 03 21 61 35 60.

Actiphe Cap Emploi : Sur rendez-vous au 03 21 01 64 30.

Logement : Uniquement sur rendez-vous au 03 21 64 58 10.

Mission locale : Les *mercredis 4, 18 et 25 novembre* matin. Prendre rendez-vous au 03 21 77 57 34.

Mutuelle communale : Le *lundi 9 novembre* matin. Sur rendez-vous au 03 21 64 58 10.

Caisse d'allocations familiales : Les *jeudis 12 et 26 novembre au matin,* prise de rendez-vous sur votre espace CAF (www.caf.fr).

Consultation des nourrissons et enfants : Le *lundi 2 novembre* à l'Espace Nelson-Mandela de 9h à 12h. Informations au 03 21 61 35 60.

Relais Petite Enfance : Les *jeudis 12 et 26 novembre* de 9h30 à 11h15 à l'Espace Georges-Acthergal (informations par mail à rpe@sivomdelartois.fr).

Secours Catholique : Les *jeudis 12 et 26 novembre* dans la salle E (à l'étage) à l'Espace Georges-Acthergal de 14h à 16h.

Secours Populaire Français : *Du lundi au vendredi* de 8h à 9h30 à la Maison de la Solidarité. Le *samedi* de 8h à 10h : permanence administrative.

www.vermelles.fr
Mairie de Vermelles
mairiedevermelle
secretariat.mairie@vermelles.fr
03 21 64 58 10